

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2022

Présents : Laurent CARVAT, Pascal FAYOLLE, Emeric FORESTIER, Jean-Claude LACROIX, Anne-Marie KORTYLEWSKI, Sébastien LARGE, Magali LEGROS, Patrick LHORISSON, Fabrice LONGEFAY, Maurice MEGARES, Cécile MORET-NIZET, Jocelyne ORTON, Anne REBOULE, Charlotte SOCIE, Martin TRESCA

Excusés : Marie Pierre BAROUX a donné pouvoir à Jean Claude LACROIX, Laura BRUNEL a donné pouvoir à Charlotte SOCIE, Sandrine BALLU en réunion à la CAVBS, Antoine GALLAND pour raisons médicales

Secrétaire de séance : Jocelyne ORTON

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 décembre 2021 à l'unanimité après avoir signalé une erreur d'emploi des temps dans la phrase informant de la distribution des colis par le CCAS (utilisation du futur simple au lieu du passé composé alors que les faits avaient déjà eu lieu).

1. Achat à titre gratuit d'une parcelle d'une contenance de 18 m² Route d'Arnas cadastrée B 2178

Fabrice Longefay indique que M. Guy-Noël Texier a proposé de céder gratuitement une bande de terrain le long de sa propriété Route d'Arnas afin de permettre le stationnement de quelques véhicules. Le précédent conseil municipal, par délibération en date de novembre 2019 avait accepté cette offre pour une surface de 21 m². Un bornage a été fait et la superficie cédée par M. Texier est finalement de 18 m².

Il est donc nécessaire que le conseil municipal autorise à nouveau le maire à signer l'acte notarié pour une surface de 18 m².

Après délibération, 1 abstention et 14 Pour, le Conseil Municipal

* Approuve l'acquisition, à titre gratuit de 18 m² d'une parcelle cadastrée B 2178

* Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à cette transaction avec l'indivision Texier

* Dit que les frais notariés seront entièrement à la charge de la commune de Blacé

Arrivée d'Emeric Forestier à 20h10

2. Subvention pour les classes en 1

Fabrice Longefay rappelle qu'il est de tradition que la commune de Blacé participe au vin d'honneur des conscrits de l'année en cours et règle directement la facture aux fournisseurs sans dépasser la somme de 400 € à condition que les achats se fassent chez des fournisseurs de la commune. La classe en 1 n'a pas respecté cette règle et a déjà payé directement la facture auprès des fournisseurs, elle demande maintenant la somme de 400 € à la commune. Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de maximum 400 € aux classes en 1 pour la prise en charge du vin d'honneur sur présentation de la facture payée chez un fournisseur de Blacé.

S'abstiennent au vote Anne REBOULE et Emeric FORESTIER faisant partie de la classe en 1.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

* Décide de verser une subvention à la classe en 1 d'un montant maximum de 400 € sur présentation de facture.

Arrivée de Pascal Fayolle à 20h15

Questions diverses :

Commission Travaux

Jean Claude Lacroix, adjoint au maire indique que le 2^{ème} cantonnier a été recruté à partir du 1er février, il se nomme Julian Gaudin et était auparavant en poste à la Mairie de Beauregard dans l'Ain.

Jean Claude Lacroix indique que les travaux de peinture suite au dégât des eaux de la toiture de l'école maternelle seront réalisés durant les vacances de février.

Jean Claude Lacroix indique que les travaux du cimetière sont pratiquement terminés (pavage, cases urnes, mise en propreté des deux entrées, peinture portail). L'installation d'un nouveau logiciel cimetière est en cours d'élaboration par le prestataire Berger Levrault.

Il cite plusieurs projets pour l'année 2022 :

* Hangar technique : Des devis ont été demandés pour le désamiantage de la toiture ainsi que pour la réfection de la toiture. Il faut aussi prévoir la reprise du crépi et des menuiseries, ainsi que le changement de certaines des vitres.

* Salle des fêtes : la réunion prévue avec le CAUE le 4 février est reportée au 11 février pour cause de covid 19.

* Bâtiment de la rue Dupasquier : Un devis pour le remplacement du chauffage au fioul par un chauffage électrique et la réparation d'un bout de toiture sont en cours.

* Le chauffage de la maison associative est réparé et la réparation des stores est en cours.

Commission Finances :

Jean Claude Lacroix indique que l'arrêté des comptes 2021 sera présenté lors du Conseil Municipal du 10 mars et que le budget 2022 sera soumis à l'approbation le 31 mars.

Commission Urbanisme et Vie économique :

Patrick Lhorisson, adjoint au maire, indique que la commune a reçu plusieurs demandes d'installation de camions pizzas et d'un food truck indien. L'emplacement sur le parking de la Mairie pourra leur être proposé avec un branchement électrique dans l'ancien local des pompiers en échange d'une participation financière.

Il indique également que les travaux de la rue Dupasquier sont en cours et seront terminés fin mars. Jocelyne Orton, conseillère municipale déléguée, indique que les travaux de remplacement des canalisations d'eau de la route du Piège débiteront la semaine du 7 février pour une durée de 5 semaines. Les travaux de réfection des voiries de ce quartier qui avaient été interrompus, reprendront ensuite.

Commission Affaires Scolaires, Jeunesse et Santé :

Charlotte Socié, adjointe au maire, indique que l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Familles est prévue le 14 février 2022 pour mettre l'association en sommeil. Elle informe que la Fédération des Familles en Mouvement étudie la mise en place d'un centre de loisirs. Par contre, les délais sont trop courts pour le mettre en place pendant les vacances de février et il y a une incertitude pour la reprise de celui du mercredi après les vacances scolaires. Enfin, une rencontre entre les 3 communes et la CAF est prévue pour discuter de la disparition du centre de loisirs.

Charlotte Socié indique qu'une seconde famille de Blacé a demandé l'instruction à la maison. Un contrôle sera fait par les services sociaux de la Maison du Département du Rhône avant que la mairie ne donne son avis.

Charlotte Socié informe le conseil municipal qu'il y a eu beaucoup d'absences au niveau du personnel périscolaire à cause de la Covid 19 et remercie le personnel qui s'est adapté à ses conditions difficiles et les personnes qui ont accepté d'effectuer des remplacements rémunérés au pied levé comme Mme Carvat ou Mme Rosier. En effet, grâce à elles, la gestion difficile de cette crise en a été facilitée.

Charlotte Socié indique que 8 détecteurs de CO2 ont été achetés il y a quelques mois et installés pour toutes les classes de maternelle et élémentaire ainsi que dans les salles communes des écoles.

Commission Culture :

Charlotte Socié indique qu'un atelier de vitraux éphémères dirigé par une artiste en résidence à la maison Vermorel de Villefranche aura lieu à la mairie le samedi 12 mars à la bibliothèque municipale. Cet atelier permettra de créer des vitraux comestibles à partir de sucre fondu et coloré.

Commission Vivre Ensemble :

Fabrice Longefay, Maire, informe que la Mission Locale de Villefranche Beaujolais, dont il siège au conseil d'administration, propose une aide à l'orientation et à l'insertion pour tous les jeunes du secteur. En 2021, 2 654 jeunes ont pu ainsi trouver un contrat de travail ou une offre de formation. Elle propose aussi une aide au service civique, bénévolat, à la sensibilisation dans le domaine du sport, du logement et de la santé, mais aussi les informe des aides financières auxquelles ils peuvent prétendre et/ou qui leur sont réservées... Tous les jeunes de la CAVBS peuvent aller y demander une aide ou des informations, ce n'est pas réservé qu'aux quartiers politique de la ville. Fabrice Longefay incite les conseillers municipaux à le faire savoir auprès des jeunes Blacéens.

Commission Environnement :

Fabrice Longefay, Maire, indique que le nettoyage de printemps du village est prévu pour le samedi 19 mars 2022. Tous les Conseillers Municipaux ainsi que tous les Blacéens sont invités à y participer.

Fabrice Longefay, Maire, indique que Pascal RONZIERE, Président de la CAVBS, lui a fait savoir qu'il remercie le Conseil Municipal de Blacé pour la qualité des échanges lors de sa venue au cours de la réunion du conseil en date du 9 décembre 2021.

Prochain conseil municipal : 10 mars 2022 à 20h.

Séance levée à 20h50